



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE NOGENT-LE-PHAYE

Le mag'

HIVER 2024 • n°7



OUVERTURE D'UN NOUVEAU
CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



Nogent
-le- Phaye

www.nogent-le-phaye.com

Sommaire

Le mag'

HIVER 2024
n°7



LA VILLE EN ACTION
OUVERTURE
D'UN NOUVEAU CTM

p. 04



p. 03

ÉDITO



p. 06

LES TRAVAUX
DE LA COMMUNE



p. 10

LES TEMPS FORTS DE 2023



p. 12

ÉDUCATION & JEUNESSE



p. 14

LA BIBLIOTHÈQUE C'EST...



Nogent
-le-Phaye

Directeur de la publication : Benjamin Beyssac

Rédactrice en chef : Sylvie Bonnin

Adjoints à la rédactrice : Les membres de la commission culture, communication, fêtes et cérémonies

Hôtel de ville : 1, place de l'Église
28630 Nogent-le-Phaye

Crédits photographies : iStock et droits réservés

Dépôt légal : février 2024

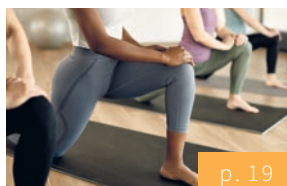
Impression sur papier recyclé : 800 exemplaires

Maquette et mise en page : LEMON Création
Tél. 02 37 88 11 66 • www.lemon-c.com



p. 16

LES SPECTACLES À VENIR



p. 19

LES ASSOCIATIONS



p. 26

INFOS PRATIQUES

CHÈRES NOGENTAISES, CHERS NOGENTAIS,

Au second semestre 2023, l'opération combinée de révision du PLU et de création de la Z.A.C. Cœur de village, a suivi son cours, avec une phase de concertation au sein des ateliers citoyens.

De nombreux travaux ont également été réalisés, comme la poursuite de la sécurisation de la RD 24, la réalisation d'aménagements de sécurité rue des colombiers, la réfection de la voirie rue de la Boissière, ou encore l'entretien des chemins communaux au moyen de travaux d'égoutage conséquents. La pharmacie a pu déménager en septembre dernier dans un nouvel espace au cœur du pôle santé. L'église a également bénéficié d'un nouvel éclairage de son fronton et du cheminement pour personnes à mobilité réduite.

En terme de services publics, notre mairie est devenue centre de délivrance des cartes nationales d'identité et passeports en septembre dernier.

Tous ces projets, ont pu être réalisés grâce au soutien de nos partenaires : l'État, Chartres métropole, le département et la région Centre-Val de Loire.

Votre équipe municipale a connu un triste automne, avec la disparition de la doyenne du conseil municipal Martine Joseph. Nous pensons à elle et à ce qu'elle nous a apporté, merci pour tout Martine. Son siège est occupé par Jean-Louis Faurie, que nous avons accueilli au sein du conseil.

En 2024, de nombreux projets seront lancés : l'école bénéficiera de travaux de sécurisation de ses accès, de renouvellement de mobiliers et d'outils numériques, et de réfection de sa cour. Nous porterons également un projet de création d'un accueil de loisirs sans hébergements.

La dernière phase d'extension du pôle santé sera lancée, en lieu et place de la bibliothèque, qui déménagera dans les locaux de l'ancienne pharmacie place Armand May.

La salle culturelle connaîtra cette année une évolution majeure de sa structure, avec l'acquisition d'une tribune télescopique de 180 places, qui améliorera grandement l'attractivité de cet équipement.

Le nouveau Centre Technique Municipal sera livré dans les prochaines semaines. La commune sera enfin dotée d'un outil de travail performant pour nos services techniques, sécurisé et vertueux en consommation d'énergie.

2024 sera l'année de la création du Centre Communal d'Action Sociale, qui aura pour mission de soutenir les habitants, notamment les publics les plus fragiles.

Plus de service public en 2024, c'est aussi l'arrivée tant attendue de la collecte en porte à porte des bacs jaunes à la fin du premier semestre.

Dernier grand projet pour cette nouvelle année qui s'annonce d'ores et déjà bien remplie : la piste cyclable



entre Nogent-le-Phaye et Chartres. Notre commune se porte candidate à un appel à projet porté par l'État. Une autre liaison douce verra le jour dans les prochains mois, pour relier le centre bourg à la salle culturelle, les acquisitions foncières sont en cours de finalisation.

**AUJOURD'HUI COMME
DEMAIN, VOUS POUVEZ
COMPTER SUR NOTRE
ENGAGEMENT À MENER
À BIEN LA MISSION
QUE VOUS NOUS AVEZ
CONFIÉE ET À PORTER
LES AMBITIONS
DE NOTRE TERRITOIRE.**

En 2024, nous poursuivrons notre action de redynamisation de notre village, en mettant en œuvre des projets structurants et en déployant un service public plus proche de vous.

Je vous souhaite une très belle année 2024 ■

**Votre Maire,
Benjamin BEYSSAC**



UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Après une année de travaux, le nouveau Centre Technique Municipal (CTM) de notre commune va ouvrir ses portes.

LIVRAISON DU NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL (CTM)

Localisé dans la Z.A. la Fosse Bouchard, cet équipement moderne de 280 m² comprend une zone locaux sociaux (espace partagé / espace détente / vestiaires), une zone atelier et une zone manutention (remise / réserves) afin que nos agents des services techniques travaillent dans les meilleures conditions (cf. plan ci-après).

Ce nouveau bâtiment s'inscrit dans une démarche de développement durable alliant esthétique et respect de l'environnement :

- utilise des matériaux de construction avec un excellent bilan écologique (ossature et bardage bois) ;
- privilégie des apports naturels (chaudière à granulés bois) ;
- utilise les énergies renouvelables, dont 150 m² de panneaux photovoltaïques (en partenariat avec Synelva).

Les eaux pluviales des toitures du bâtiment seront aussi collectées et stockées dans une cuve d'un volume total de 25 m³ afin d'alimenter l'aire de lavage du site ou encore d'entretenir les espaces verts ■

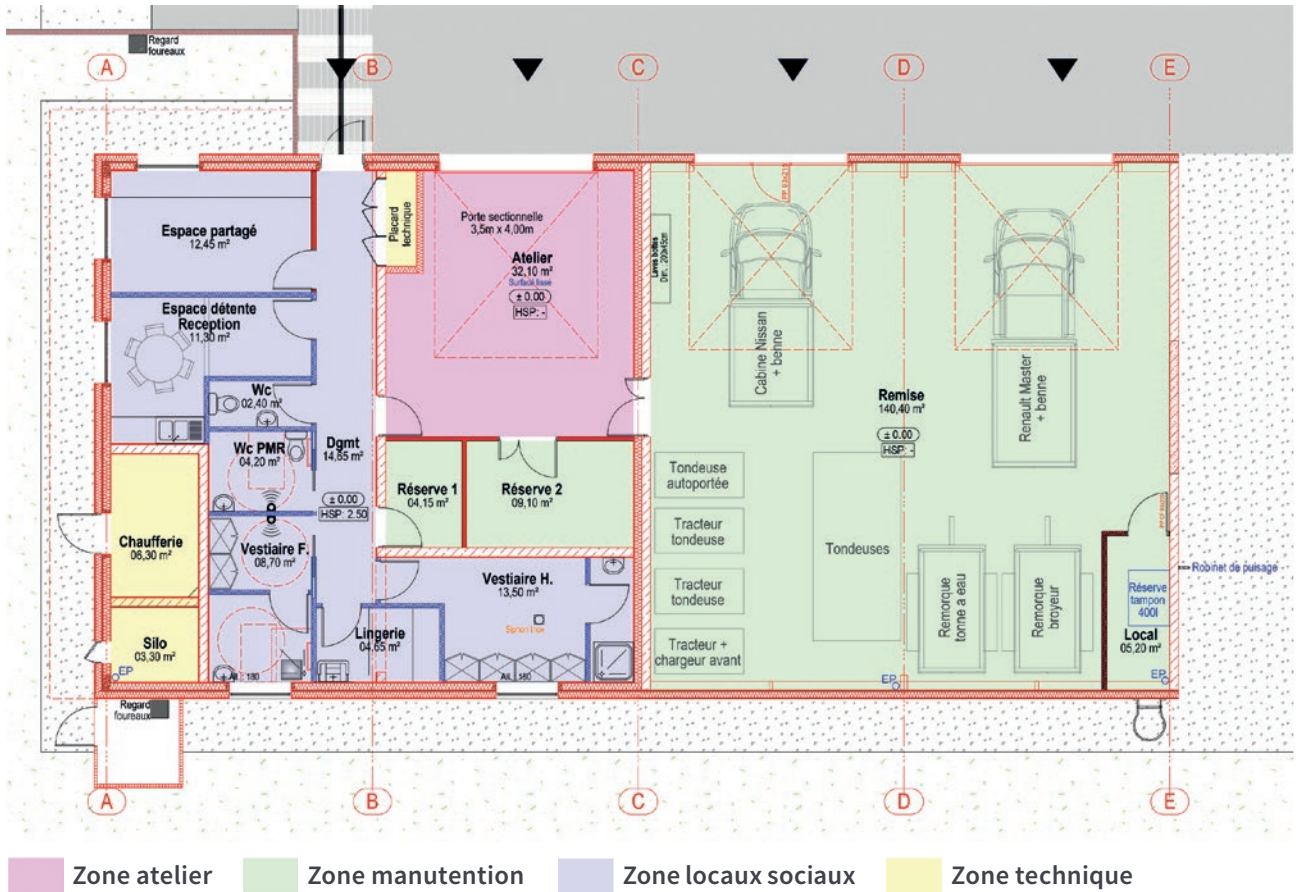


Le coût d'investissement réalisé par notre commune représente 629 000 € dont 158 000 € pris en charge par :

- l'État (90 k€) ;
- le Département (18 k€) ;
- Chartres métropole (50 k€).



Plan du Centre Technique Municipal



De gauche à droite : Nicolas, Franck et Benjamin

**SERVICE TECHNIQUE**

À la suite du départ en retraite de Jean-Pierre, Franck vient tout récemment d'intégrer l'équipe du service technique. Nous lui souhaitons une belle réussite professionnelle au sein de notre commune ■



LES TRAVAUX DE LA COMMUNE

■ MISE EN SERVICE DU NOUVEL ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

L'église de Nogent-le-Phaye dispose d'un nouvel éclairage à LED qui a été mis en service au mois de décembre. Les projecteurs installés contribuent à la mise en valeur de l'édifice tout en étant économes en énergie. Le cheminement pour personnes à mobilité réduite a également été équipé de potelets à LED pour sécuriser l'accès au parvis ■

■ LES TRAVAUX 2023 : ENTRETIEN DES VOIES COMMUNALES ET AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ

■ Rue de la Boissière

La rénovation de la couche de roulement, inscrite au programme d'entretien des voiries 2023, a été réalisée cet été. Un nouveau marquage au sol permettra aux piétons, cyclistes, et résidents de la clinique de convalescence et de la maison de retraite, de se promener en bordure de cette voie, plus en sécurité. Ces travaux ont bénéficié d'une aide financière du département dans le cadre du FDI.

■ Travaux de démolition de la station d'épuration

La démolition de la station d'épuration de Nogent-le-Phaye est engagée. Les travaux devaient démarrer cet automne, ils sont désormais programmés pour début 2024. Outre la démolition de l'ancienne station, il s'agit de construire un poste de refoulement, installer un bassin tampon et créer le réseau de refoulement de 1,6 km jusqu'à Chartres. Le planning de fin de travaux est maintenu à avril 2024.

Pour rappel, le coût de l'opération portée par Chartres métropole et Aqualter, est estimé à près d'un million d'euros.

■ Sécurisation de la route d'Auneau

La sécurisation de la route d'Auneau se poursuit par la création d'un nouveau plateau ralentisseur avec passage protégé pour piétons. Cet aménagement, souhaité par les riverains, a montré son utilité et son efficacité depuis sa mise en service. Ces travaux ont bénéficié d'une aide financière du conseil départemental au titre du FDI 2023. La sécurisation de la route d'Auneau sera complétée à court terme par un aménagement au carrefour de la salle culturelle. Ce projet sera réalisé dans le même temps que la création de la sente piétonne « centre bourg - salle culturelle », évoquée dans le magazine de cet été ■



■ FERMETURE DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 339/19

Comme évoqué dans Le mag' n°5, la fermeture de la RD 339/19 est définitive depuis début décembre (route entre Villiers-le-Bois et la RD 910) ■



Aménagement rue des Colombiers



Plateau rue Marie Picot

LES PROJETS DE TRAVAUX 2024

■ Modernisation de la rue du Tronc

Cet axe structurant dans la vie du village a été aménagé dans les années 1970 en tenant compte des usages de l'époque. Aujourd'hui, le constat est simple : les végétations sont désordonnées voir peu ou pas entretenues, la circulation douce est rendue difficile du fait d'un stationnement non hiérarchisé, et la vitesse de circulation automobile est trop élevée. Évidemment, aucun riverain ne peut être blâmé pour cela, mais il convient de rendre à chacun son espace de vie et de circulation.



Des travaux sont donc projetés sur les années 2024 et 2025 pour favoriser la cohabitation des circulations douces et automobiles, améliorer la sécurité des usagers ainsi que les accès aux habitations des riverains.

Le projet prévoit notamment la création de stationnements sur la voie de circulation, afin de répondre au besoin de ralentissement du trafic et d'éviter ainsi les conflits d'usages avec les circulations douces. Concernant les espaces publics, un aménagement paysager plus qualitatif et durable sera proposé.

Ces aménagements permettront également d'engager les antennes d'accroche à la future piste cyclable reliant Nogent-le-Phaye à Chartres, dont le projet est toujours d'actualité et suivi par l'équipe municipale. Ce dossier se heurte cependant à quelques difficultés d'ordre administratif qui seront surmontées prochainement. Le réaménagement de la rue du Tronc fait l'objet de demandes de subventions auprès de Chartres métropole et du conseil départemental.



■ Hameau de Villiers-le-Bois : création de trottoirs, bordures et caniveaux

Plusieurs constructions individuelles ont été réalisées en 2023 dans ce hameau. Des travaux de requalification plus importants seront envisagés pour 2025 ou 2026, dès que l'ensemble des chantiers de construction seront terminés. Dans cette attente, la réalisation de bordures, caniveaux et trottoirs est cependant programmée au niveau des constructions achevées ■

■ PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Notre plan local d'urbanisme avance. Rappelons que notre démarche est novatrice, puisqu'il intègre la création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du cœur de bourg.

Pour mémoire, le plan local d'urbanisme sera notre document stratégique : il a pour mission de définir et traduire nos projets d'aménagement pour la dizaine d'années à venir et la zone d'aménagement concerté permettra d'encadrer plus finement la revitalisation de notre cœur de bourg et se donner les moyens d'y parvenir.

Après vous avoir concertés au travers du groupe citoyen et de deux réunions publiques en 2023, 2024 sera une année importante pour notre plan local d'urbanisme. **En effet, votre conseil municipal a arrêté le projet de plan local d'urbanisme, lors du conseil municipal du 12 février, une étape importante.**

Après l'arrêt du projet, le plan local d'urbanisme sera transmis à l'ensemble des personnes publiques associées (État, chambre d'agriculture, Chartres métropole, chambre de commerce et d'industrie...) qui, chacun dans son domaine de compétence, disposera de trois mois pour formuler un avis. Cette période de trois mois permettra également de saisir :

■ **l'autorité environnementale**, qui s'assurera de l'absence d'impact du projet sur l'environnement ou évalue comment la collectivité essaie d'éviter, de réduire ou de compenser les potentiels impacts ;

■ **la commission départementale de préservation** des espaces naturels, agricoles et forestiers, qui, comme son nom l'indique, donnera son avis sur l'impact du plan local d'urbanisme et de la zone d'aménagement concerté sur les espaces naturels, agricoles et forestiers.

Une fois cette période de concertation terminée, à la fin du printemps, sera menée l'enquête publique qui vous permettra de donner votre avis et de formuler vos éventuelles demandes.

Elle durera un mois pendant lequel vous pourrez vous exprimer par courrier au commissaire enquêteur, en venant consulter le dossier, en rencontrant le commissaire enquêteur lors d'une de ses permanences.

Les modalités de cette enquête publique seront précisées ultérieurement.

Ainsi, nous pourrons définitivement approuver notre plan local d'urbanisme et la création de la zone d'aménagement concerté à la fin de l'été ou au début de l'automne 2024.

En attendant, nous vous rappelons que vous pouvez solliciter le maire ou les élus en charge du dossier en prenant rendez-vous ou en adressant un courrier en mairie ■





CRÉATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Par délibération en date du 10 octobre 2023, le conseil municipal de Nogent-le-Phaye a décidé la création du Centre Communal d'Action Sociale de la commune. Née de la volonté de la municipalité de mieux outiller les actions au service des publics les plus fragiles, le CCAS est en charge de l'action sociale de la collectivité.

Obligation légale pour les communes de plus de 1500 habitants, le CCAS est doté d'un conseil d'administration composé à parité de membres du conseil municipal et d'associations représentatives des usagers. Le CCAS dispose d'un budget qui lui est propre, abondé par le budget principal de la commune, et il est présidé par Monsieur le Maire.

Pour quelles démarches s'adresser au CCAS ?

L'information sur les droits, les aides et les prestations sociales, l'orientation vers le bon interlocuteur en fonction des besoins, l'aide aux démarches pour constituer une demande d'APA (allocation personnalisée d'autonomie), le dépôt d'une demande d'ASH (aide sociale à l'hébergement), les demandes d'aides extralégales.

☎ 02 37 31 68 48

📍 Hôtel de Ville
1, place de l'église à Nogent-le-Phaye

✉ ccas@nogent-le-phaye.com



QUELLES SONT LES MISSIONS DU CCAS ?

Le CCAS a pour mission de soutenir les habitants de la commune, notamment les personnes âgées et leurs proches aidants.

■ **Il attribue des aides financières :** secours d'urgence, aide en nature, prêts sans intérêt, aide alimentaire, chèques d'accompagnement personnalisé...

■ **Il peut également gérer des établissements d'hébergement pour personnes âgées ou des services à domicile.** Il met en œuvre des actions d'animation ou de soutien : lutte contre l'isolement, maintien du lien social, accès à la culture et aux loisirs, actions de prévention, adaptation du logement...

■ **Ses principaux domaines d'actions** concernent : la lutte contre l'exclusion et l'accès aux droits, le soutien aux seniors, le soutien au logement et à l'hébergement, la petite enfance, enfance, jeunesse, le soutien aux personnes en situation de handicap ■

OUVERTURE DU SERVICE DE DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ (CNI) ET PASSEPORTS À LA MAIRIE DE NOGENT-LE-PHAYE

La commune de Nogent-le-Phaye a été retenue par la préfecture d'Eure-et-Loir pour délivrer les cartes d'identité et passeports, et intègre le réseau des 34 communes habilitées à cet effet. Ouvert aux usagers depuis septembre 2023, ce nouveau service de proximité permet de réaliser les démarches de première demande ou de renouvellement des titres d'identité.

Récapitulatif des démarches à réaliser en ligne :

- 1 **Réaliser une pré-demande** sur le site de l'ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr/>.
- 2 **Prendre rendez-vous en mairie « dépôt »** pour le ou les titre(s) demandé(s) : www.rdvenmairie.fr/home, sélectionner Nogent-le-Phaye.
- 3 **Rendez-vous en mairie à la date et à l'horaire convenus :** fourniture des pièces justificatives, photo et prise d'empreintes pour validation du dossier.
- 4 Après réception du message informant de la disponibilité du ou des titre(s), **prendre un rendez-vous « retrait »** du ou des titres attendus : www.rdvenmairie.fr/home, sélectionner Nogent-le-Phaye.
- 5 **Rendez-vous en mairie à la date et à l'horaire convenus** pour la récupération du ou des titre(s).

La mairie de Nogent-le-Phaye ouvre des créneaux de rendez-vous tous les après-midi :

■ **lundi, mardi et jeudi : de 13h30 à 16h30 ;**

■ **mercredi et vendredi : de 14h à 18h ■**





RETOUR SUR... LES TEMPS FORTS DE 2023



11 NOVEMBRE 2023

CÉRÉMONIE



REPAS DES AÎNÉS

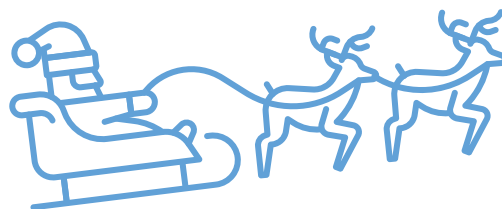
Le dimanche 17 décembre, en présence du Maire, de notre député Guillaume Kasbarian et de tous les élus, nos aînés ont pu partager ce repas de fin d'année dans une ambiance festive ■

ILLUMINATIONS AVEC LE TÉLÉTHON

Une nouvelle fois, ce fut une belle soirée pour le lancement des illuminations du sapin Place Armand May. Avec le Téléthon et l'ensemble des associations Nogentaises, les enfants ont pu rencontrer le Père Noël au pied du sapin dans son magnifique traîneau.

Merci à tous les participants, les associations et le Téléthon pour le bon déroulement de cette soirée. BRAVO au service technique pour la conception de ces magnifiques structures illuminées et merci pour leur présence et leur initiative.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles surprises ! ■



SPECTACLE DE NOËL

Le samedi 16 décembre, les enfants de la commune se sont retrouvés à la salle culturelle pour découvrir le spectacle avec BALAO.

Ils ont chanté, dansé... pour enfin rencontrer le Père Noël venu leur jouer à la guitare des chansons de Noël ■



23 JANVIER 2024

CÉRÉMONIE DES VŒUX



A close-up photograph of a child's hands using a quill pen to write on a piece of parchment. The parchment has pre-printed lines and some text. A purple inkwell is visible in the background.

ÉDUCATION ET JEUNESSE

ATELIER CALLIGRAPHIE

Au mois de novembre, la classe de CE1-CE2 a bénéficié d'une initiation à la calligraphie par une animatrice des archives départementales d'Eure-et-Loir. Les élèves ont découvert le parchemin et ils ont écrit en utilisant le calame et la plume ■



L'écriture au calame



La découverte du parchemin



TÉLÉTHON

Le vendredi 8 décembre, les élèves de l'école ont apporté une bonne quantité de papier au bénéfice du Téléthon. Merci aux parents d'élèves qui ont soutenu l'école dans cette démarche solidaire ■

Téléthon

PROJET CLASSE CM

Nous sommes les CM1 - CM2 de l'école de Nogent-le-Phaye. Cette année, nous avons un projet sur le Moyen Âge avec une classe de cinquième du collège Victor Hugo.

Notre première rencontre était lors d'une visite de la cathédrale de Chartres suivie d'un jeu de piste dans la ville. Nous avons aussi accueilli dans notre classe une spécialiste du Moyen Âge avec laquelle nous avons réalisé des vitraux à la manière d'un maître verrier.

Nous sommes allés au collège pour faire des activités d'arts plastiques avec les élèves de cinquième. Là-bas, nous avons rencontré l'illustrateur d'un livre qui parle des vitraux de la cathédrale de Chartres : les dessins de Claire. Nous avons dessiné avec l'illustrateur et

nous avons aussi réalisé un abécédaire du Moyen Âge en enluminures.

Pour la suite du projet, en janvier nous devrions aller au centre international du vitrail puis en février, nous nous rendrons à Paris pour visiter la basilique de Saint-Denis. Ensuite, en mars-avril nous allons travailler avec un comédien pour mettre en voix de manière expressive des fabliaux.

En fin d'année scolaire, nous ferons une exposition de tous nos travaux à la bibliothèque municipale et vous êtes tous invités à venir voir nos réalisations !

Eliana, Louna, Margaux, Elydjah, Anaé, Hugo, Louison ■

MARCHÉ DE NOËL

Le vendredi 15 décembre, l'ensemble des parents d'élèves étaient invités au traditionnel marché de Noël organisé par l'école dans la salle culturelle. Au programme : une danse des classes maternelles suivie de la chorale de l'école. Ensuite, différents stands proposaient, à la vente, des objets conçus et fabriqués par les élèves. Une nouveauté cette année : la tombola qui a connu un grand succès ■



Les élèves présentent leurs chants lors du marché de Noël



Sur les stands du marché de Noël



La danse des classes maternelles

LA BIBLIOTHÈQUE C'EST...

DES ACTIVITÉS VARIÉES

Heures du conte, jeux de société, atelier philo, accueil des classes et des assistantes maternelles, expositions...

DES FONDS RENOUVELÉS

Grâce à la MDEL (CD, DVD, albums, BD, mangas, documentaires, romans).

DES SÉLECTIONS PAR THÈME POUR TOUS LES ÂGES

L'école, l'automne, les loups... ■



9 BÉNÉVOLES

Allison, Annick, Annie, Chantal, Gilles, Marie, Martine, Nicolas, Olivier.

3 JOURS D'OUVERTURE

Le mercredi et samedi de 10h30 à 12h et le vendredi de 17h à 18h.

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS

Samedi 23 mars à 15h
Heure du poème

📞 02 37 31 92 70

✉ bibliotheque-nogentlephaye@orange.fr





27 JANVIER 2023
CE N'EST PAS VOTRE FAUTE



SPECTACLES PASSÉS À LA SALLE CULTURELLE



21 OCTOBRE 2023
2^e ÉDITION DU FESTIVAL
« C'EST QUOI CE RAFFUT »
AVEC LE GROUPE BIGGER ET PARADE



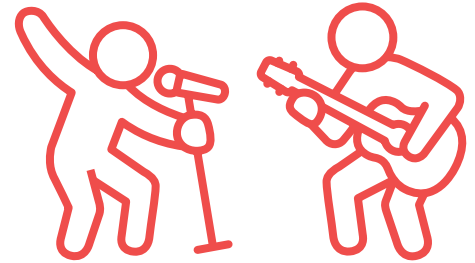
LES RENDEZ-VOUS CULTURELS





SPECTACLE FAMILIAL AVEC JMF ZAGAT' CONCERT CADENCÉ

**VENDREDI 16 FÉVRIER – 20H
À LA SALLE CULTURELLE**



Zagat', « les billes » en créole réunionnais, est un clin d'œil direct à l'enfance : car oui, Marco Lacaille et Anissa Nehari sont restés deux grands enfants à la moue malicieuse, et la musique est devenue leur nouveau terrain de jeu !

Leur duo, rencontre enjouée et percussive entre tradition et modernité, explore toute la richesse et la diversité des musiques créoles métissées et des rythmes d'Afrique du Nord. Tous ces rythmes chaloupés s'expriment au travers des nombreuses percussions dont jouent les deux musiciens.

Unissant également leur voix, ces artistes sans frontières à l'énergie contagieuse interprètent des chansons hautement colorées, nous entraînant à leur suite dans une balade sonore grâce à des compositions originales jouées à la basse et à la guitare, sous le soleil de l'Afrique et de l'océan Indien. Les deux poly-instrumentistes s'adonnent à un véritable jeu de questions-réponses rythmique et chanté, en français et en créole, avec un objectif : vous faire danser ! ■

**Tarif sur place : 8 €
Tarif avec réservation : 5€
Gratuit pour les – de 16 ans**

**Réservation sur le site internet
www.nogent-le-phaye.com
ou par téléphone 02 37 31 68 48**



LES FOUTEURS DE JOIE

**SAMEDI 6 AVRIL – 20H30
À LA SALLE CULTURELLE**

Après leur passage au Festival d'Avignon 2023, venez découvrir le spectacle « Nos courses folles ».

Les Fouteurs de joie naissent dans ce bouillonnement artistique. Ils chantent les jours de relâche, composent et s'approprient les uns les autres pour créer leur identité. Cette expérience de troupe sera le terreau artistique et humain du groupe. Les années passants, ce qui était un rendez de copains chantant dans la rue et les bistros, devient un vrai projet musical qu'ils ont envie de faire grandir.

Ils se structurent et s'administrent d'une manière autonome comme le ferait une compagnie théâtrale. Leurs concerts se muent en spectacles musicaux où la part visuelle est aussi importante que l'aspect sonore. D'ailleurs, ils délaissent la sonorisation traditionnelle type concert pour une sonorisation acoustique relayée par de discrets micros « statiques » leur autorisant une grande liberté scénique. Ils font appel à Christophe Gendreau (Ex-Wiggles) pour les seconder dans les mises en scène de leurs spectacles ; kaléidoscopes déjantés et homogènes qui reflètent leurs écritures à dix mains au service d'une seule et même envie : apporter une heure de... – bonheur, joie, évasion ? – aux petits comme aux plus grands ■

**Tarif sur place : 19 €
Tarif avec réservation : 15€
Gratuit pour les – de 12 ans**

**Réservation
sur la billetterie en ligne
ou par téléphone
02 37 31 68 48**



Nos spectacles sont un mélange de clownerie, de poésie et d'interrogations sincères sur le monde qui nous entoure. Il y a du feu, de l'eau, des chutes, des glissades, de la ouate, du rock. Les belles chansons nous fascinent, les imitations d'animaux nous amusent, la danse contemporaine ne nous effraie pas, les masques de théâtre nous excitent. C'est de la chanson à voir autant qu'à entendre !

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



FÉVRIER

Samedi 10 février
Comité des fêtes - Loto
Salle culturelle

Vendredi 16 février
Zagat' - Spectacle familial
Salle culturelle

Dimanche 18 février
Pêche - Brocante
Salle culturelle

AVRIL

Samedi 6 avril
Mairie - Spectacle
« Les fouteurs de joie »
Salle culturelle

Concours de pétanque
Plaine sportive

Samedi 13 avril
Comité - Chasse aux œufs
Plaine sportive

JUIN

Dimanche 2 juin
Comité et pêche - Bric-à-brac
Salle culturelle

Samedi 15 juin
Concours de pétanque
Plaine sportive

Vendredi 21 juin
ASSPEN - Kermesse
Salle culturelle

MARS

Samedi 2 mars
Comité des fêtes - Concours belote
Salle culturelle

Samedi 16 mars
ASSPEN - Carnaval
Salle culturelle

Dimanche 17 mars
Comité thé dansant
Salle culturelle

MAI

Dimanche 19 mai
ASSPEN - Les foulées
Plaine sportive

Samedi 25 mai
Concours de pétanque
organisé par le club de Football

Dimanche 26 mai
Mairie - Mai à vélo
**RD 24 fermée entre le rond point
de la Tanière et l'entrée de Nogent**

JUILLET

Samedi 29 juin
Comité - Fête de la Saint-Pierre
Plaine sportive

Samedi 6 juillet
Concours de pétanque
Plaine sportive

Samedi 13 juillet
Mairie - Concert et pique-nique
Plaine sportive

Retrouvez-nous
le 13 juillet !



LE COIN DES ASSOCIATIONS



L'AGORA 10

Venez découvrir notre association ! Nous proposons des cours de fitness (renforcement musculaire, cardio) à la salle des associations, le jeudi à 19h30, tout au long de l'année, encadrés par Yohan Sorin, coach diplômé d'État !

Pratiquez en toute sécurité, dans une ambiance chaleureuse et familiale. Pour plus de renseignements, contactez-nous ■

📞 06 81 59 23 71

✉ lagora10.asso@hotmail.com

Cours d'essai gratuit !



Cotisation annuelle : 80 €



HORAIRES DES COURS

Le lundi de 19h à 20h à la salle culturelle

GYM

L'amicale de Nogent a pour objectif de proposer à tous une activité physique et sportive de loisir et de bien-être permettant d'améliorer sa condition physique, tout en se faisant plaisir. Tout ceci dans une ambiance de bonne humeur, simple et en absence de toute compétition.

Se faire du bien : c'est la positive attitude que cultivent les 21 adhérentes volontaires de la gym. On travaille dans la confiance et la sérénité. On vient sans avoir peur d'avoir mal et toujours avec le sourire.

Les séances sont dispensées par Louis, animateur de Profession Sports. **Les adhérentes apprécient la variété des exercices proposés et les choix de musique, ainsi que l'attention portée à chacune ■**

LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes est heureux d'avoir passé l'année 2023 avec vous dans ses nombreuses manifestations et espère vous voir aussi nombreux dans les prochaines. L'ensemble de bénévoles vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.

Merci et à bientôt ■



INITIATION PÊCHE DU PHAYE

L'Initiation Pêche du Phaye a terminé sa 8^e saison, signe de grand tournant pour nous puisque une partie de nos jeunes, devenus maintenant adultes, vont nous quitter pour poursuivre leurs études.

Nos tous jeunes nouveaux adhérents prennent donc le relais, avec tout autant de motivation. Cela promet encore de beaux projets pour les années à venir. Nous reconduisons par exemple la brocante Pêche, dès le 18 février 2024, à la salle culturelle. Cet événement avait rassemblé un peu plus de 700 amateurs en 2023.

Nous reconduisons également en 2024, nos événements devenus traditionnels comme le concours avec lâcher de truite, le Broc Enfant ou encore la brocante co-organisée avec le comité des fêtes.

Côté pêche, nos adhérents prennent toujours autant de plaisir et les prises ne sont pas rares. Cette année, nous avons entre autre, proposé par exemple un week-end de pêche de nuit. Mais également une journée cohésion pour tous nos adhérents, via la firme Pôle Sensations, que nous remercions.

Nos inscriptions pour 2024 sont ouvertes et notre nouvelle saison démarrera dès la mi-janvier. Et nous sommes très heureux de faire perdurer, pour cette nouvelle saison, nos partenariats actuels, avec la Gardonnette Chartraine et le magasin Avenir Pêche Chasse Barjouville. **Nous remercions également la municipalité de Nogent-le-Phaye pour leur soutien et leur aide tout au long de l'année.**

Enfin, nous sommes heureux d'annoncer la mise en place d'un nouvel événement sur la commune, dès octobre 2024, à l'occasion d'halloween. Nous solliciterons l'ensemble des associations pour que cet événement s'impose dès 2024, comme une référence du genre dans l'agglomération ■



FOOTBALL CLUB

Le Football Club de Nogent-le-Phaye est une association qui compte environ 180 adhérents répartis dans plusieurs catégories : jeunes (4-12 ans), seniors, vétérans, loisir et dirigeants bénévoles.

Cette saison, le club enregistre son plus fort nombre de licenciés depuis sa création. Avec un groupe d'une quarantaine de joueurs, les seniors évoluent en 2^e et 4^e division départementale et se retrouvent tous les mardis et jeudis à l'entraînement dans la bonne humeur et la convivialité, valeurs importantes au FC Nogent-le-Phaye. Les vétérans sont engagés en première division départementale.

L'école de football, forte des cinquante jeunes cette saison, dont cinq filles, poursuit son développement avec toujours pour premier objectif : LE PLAISIR. Le club dispose en plus d'une section Baby en Foot Loisir (enfants de 4 ans) composée de 10 adhérents. Nous accueillons, par ailleurs, l'équipe de Football UFOLEP avec une quinzaine de pratiquants.

Le club souhaite être actif sur, et en dehors du terrain. Depuis septembre, nous avons eu l'occasion d'organiser différents événements comme un Plateau Halloween (élu coup de cœur régional de la Ligue du Centre), une

participation à un entraînement de l'équipe de France féminine à Clairefontaine ainsi qu'un match à Orléans. Des manifestations sont programmées comme le Stage de Pâques de l'école de Football avec activités diverses, plusieurs tournois et également un concours de pétanque en fin de saison.

Un grand merci à la mairie et aux partenaires qui nous accompagnent dans ces différents événements et aux dirigeants si précieux. Pour finir, suite à l'élection d'un nouveau comité directeur en septembre dernier, Le club tient chaleureusement à remercier Zakaria Diallo pour ces 12 années de présidence ■

📞 **Baptiste Perrault, président : 06 34 64 19 61**

📘 **www.facebook.com/FcNogentLePhaye**





TIR À L'ARC

Une nouvelle saison dans son nouvel écrin. Cela fait maintenant quatre mois que la saison 2023/2024 est lancée.

Elle a officiellement débuté au lendemain du forum des associations qui fut cette année un magnifique tremplin et un beau pourcentage d'essais convertis. Avec une croissance honorable par rapport à l'an passé, nous sommes maintenant 34 archers, ce qui fait une progression de +70% par rapport à la saison passée (20 adhérents).

Concrètement, cette saison a commencé bien plus tôt pour nous, dès la fin de la saison 2022/2023. Avec la conversion de La Parenthèse en pharmacie, il a fallu transférer notre activité à la salle culturelle, nouveau lieu mis à disposition par la municipalité. Avec l'appui technique et financier de la mairie, nous avons choisi un nouveau mur de tir, mis en place avec l'aide des agents municipaux.

Ainsi, cette nouvelle configuration nous permet d'accueillir les adhérents dans des conditions de pratiques idéales. Nous nous retrouvons le mardi soir et le vendredi soir pour les adultes et le mercredi après-midi pour ce qui concerne les jeunes et les archers en initiation. Nous avons également un créneau le samedi matin pour nos archers qui veulent performer en compétition.

Et oui, comme tout sport, il y a la possibilité de se frotter à d'autres archers du département. Les concours salles ont commencé depuis le mois de novembre et vont se poursuivre jusqu'au mois de février avec les phases départementales et régionales.

Nous basculerons ensuite sur le tir extérieur. Ce sera l'occasion pour nos nouveaux archers de découvrir notre terrain, au pied de l'éolienne et le tir sur grandes distances (de 20 m jusqu'à 70 m pour les plus courageux).

Si vous avez plus de 9 ans, venez nous rejoindre pour découvrir et pratiquer le tir à l'arc avec nous. Notre club est ouvert aux débutants, comme aux compétiteurs. Pas moins de 7 heures d'entraînements, répartis sur quatre créneaux, sont proposés tout au long de la semaine. Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter ■

@archersdumphaye@gmail.com

lesarchersdumphaye.free.fr

www.facebook.com/tiralarcnogentlephaye/

N'hésitez pas à passer nous voir lors de nos entraînements et sachez que vous avez la possibilité d'effectuer deux ou trois séances de test avant la prise de votre licence.



THE UNDERGROUND

L'énergie du breakdance à Nogent-le-Phaye !

En cette nouvelle année, la commune de Nogent-le-Phaye s'apprête à vivre une effervescence artistique et sportive avec le lancement enthousiaste d'une série d'activités de breakdance avec l'association The Underground.

Que vous soyez novice ou danseur aguerri, l'année promet d'être riche en mouvements et en découvertes pour tous les passionnés de cette discipline hip-hop.

La programmation comprend une variété de cours adaptés à tous les âges. Des sessions ludiques pour les plus jeunes, aux cours plus techniques pour les adolescents et adultes, chacun peut trouver une classe qui correspond à ses préférences et à ses objectifs. Les instructeurs, issus de la scène locale du breakdance, partagent leur expertise avec enthousiasme, créant une atmosphère propice à l'apprentissage et à la découverte.

Au-delà des cours réguliers, l'année promet aussi une série d'événements et de démonstrations captivants : des battles amicaux aux showcases artistiques, la scène du breakdance. Ces occasions permettront aux danseurs de montrer leurs compétences, d'échanger des idées et de tisser des liens.

Que vous soyez un curieux souhaitant découvrir le breakdance ou un danseur chevronné cherchant à affiner ses compétences, cette nouvelle année promet d'être une aventure palpitante au cœur de la culture hip-hop.

Prenez vos baskets, rejoignez la piste de danse et préparez-vous à vivre une année pleine d'énergie et de rythme ! ■

@ theundergroundcom28@gmail.com

📞 06 34 47 71 54



L'AMICALE DES POMPIERS

Cette année, l'amicale des anciens pompiers de Nogent-le-Phaye a organisé deux manifestations : un concours de belote en mars 2023 avec de nombreux participants et son concours de pétanque le 1^{er} juillet 2023 avec 66 doublettes !

Des nouvelles du camion de pompier : la rénovation du camion de pompier avance. Le câblage électrique est refait à neuf avant la mise en place du moteur prévu prochainement. Une journée ponçage est prévue avant d'effectuer la peinture. Et si tout va bien, la mise en route du camion est prévue pour 2024 ! ■





LA BOULE LE PHAYE

Chers Nogentais, Nogentaises,

C'est avec plaisir que nous avons accueilli de nouveaux membres cette année dans notre club, et il y a déjà deux nouvelles arrivées prévues pour 2024. La pétanque en salle n'y est pas pour rien, nos adhérents retraités se font un plaisir de lancer les boules molles dans la salle culturelle le vendredi après-midi en période hivernale.

De plus, ils ont organisé deux concours en semaine en mai et juin sous l'organisation de M. Patrick Buisson, vice-président du club, et de ses suiveurs, qui ont attirés une quarantaine d'équipes chacun, merci à eux pour leur implication.

Nous avons organisé cinq concours cette année qui ont connu un vif succès, dont celui du 14 octobre organisé au profit des animaux de la Tanière, malheureusement avec l'absence de M. Violas ce jour-là (remplacé par le directeur) qui a dû partir en urgence pour ses obligations. **Les bénéfices ont été intégralement reversés à la Tanière, soit 3 668 €.**

J'en profite pour remercier nos partenaires, sponsors (Conseil régional, Audi Chartres, Chartres Enseignes, Pôle Sensation, Generali, Quintais distribution et bien d'autres) pour leur contribution, ainsi que la commune de Nogent-le-Phaye, les bénévoles et la mascotte Tanny de la Tanière pour leur implication à nos côtés, merci également aux membres et bénévoles du club et bien sûr à tous les participants qui répondent présents à nos concours.

Pour 2024, en plus de nos quatre concours annuels, un concours est prévu au profit de l'association Octobre Rose, la date n'est pas encore définie, certainement septembre. L'AS La Boule le Phaye vous souhaite une bonne année ainsi qu'à vos proches, et à bientôt sur nos terrains, vous serez comme d'habitude les bienvenus avec notre accueil chaleureux.

Cordialement, le président et tout le club ■

📧 laboulelephaye@outlook.fr



TÉLÉTHON

Chacun a beaucoup donné mais chacun a aussi beaucoup reçu en plaisir, gaieté et satisfaction.

Merci aux bénévoles, à nos fidèles sponsors, à tous les donateurs, la municipalité et l'équipe technique qui ont contribué à la réussite du Téléthon 2023. L'engagement et la motivation ont été un facteur primordial à la réussite de nos animations : randonnée, soirée antillaise, loto musical, ventes solidaires, vin chaud et crêpes ainsi que les bennes Paprec.

Les bénévoles sont heureux d'avoir mis un grain de sable à l'édifice de cette énorme opération qui a fini en beauté à plus de 80 millions !

Et n'oubliez pas, on peut donner toute l'année.



Pour cette édition riche en victoires contre la maladie et en promesses pour tous ceux qui attendent le diagnostic, le traitement qui changera leur vie, nous ne devons rien lâcher pour donner aux chercheurs les moyens de continuer à transformer leurs découvertes en traitement ■

ASSPEN

En ce début d'année, toute l'équipe de l'ASSPEN vous présente avant toute chose ses meilleurs vœux... Que l'année qui s'ouvre apporte à chacun et chacune d'entre vous, ainsi qu'à ceux qui vous sont proches la santé, le bonheur et la prospérité...

En septembre 2023, l'Assemblée Générale s'est tenue avec quelques changements notables, notamment un changement de présidence. Karl nous a fait part de son souhait de quitter la présidence. Il reste malgré tout à nos côtés pour assurer la passation auprès de Cyril, qui reprend quant à lui la présidence de l'association. Au nom de l'ensemble des membres, je tiens à exprimer notre profonde reconnaissance pour le dévouement exceptionnel de Karl en tant que président, qui a fortement contribué à la réussite de notre association. Aurélie, Eric, Hervé, Rony, membres de l'ASSPEN depuis de nombreuses années, ont quitté l'association. Nous souhaitons de nouveau vivement les remercier pour ces années d'investissement auprès de l'association.

Nous avons eu également le plaisir d'accueillir neuf nouveaux membres au conseil d'administration. Lynda, Caroline, Charlène, Laurène, Gwénaél, Cécile, Elise, Gaëtan et Hélène nous ont rejoints. Bienvenue à vous ! L'équipe est enchantée de votre arrivée.

Les membres ont décidé d'attribuer un budget de 250 € à l'ensemble des classes afin d'acheter des jeux de société auprès de notre prestataire Jeu Pétille.

2024 sera donc, pour le plaisir de tous, une année de continuité dans la réalisation de nos événements, dont vous pouvez dès à présent bloquer les dates dans votre agenda.

La nouvelle année est enfin l'occasion de renouveler nos remerciements à la municipalité pour l'octroi d'une subvention annuelle essentielle dans l'accompagnement de nos projets ; de remercier également l'ensemble de nos partenaires petits ou grands qui contribuent à la pleine réussite de nos actions ; de remercier aussi les bénévoles qui, à chaque occasion ou pour un jour, font vivre notre petite association ; et enfin de remercier toutes celles et ceux qui participent à nos événements ! N'hésitez pas à nous écrire et retrouvez notre actualité en suivant notre page Facebook.

Bonne et heureuse année 2024 à toutes et tous ! ■

@ asspen28@gmail.com

f www.facebook.com/Asspen28

LES DATES À NE PAS MANQUER

Samedi 16 mars 2024

Carnaval de l'ASSPEN

Dimanche 19 mai 2024

6^e édition des foulées de Nogent-le-Phaye

Vendredi 21 juin 2024

Kermesse de fin d'année



SECTION MARCHÉ

La marche est organisée et dirigée par Cécile et Thierry Guérin tous les mercredis après-midi avec une moyenne de cinq participants par semaine ■

☎ 06 09 88 58 80

LE CLUB DU SOURIRE

Où sont parties les activités que nous faisons, il y a quelques années ? Les sorties à Checy et Ouzouer-le-Marché, Chez Pascal à Sours, où nous étions entre trente et trente-cinq personnes. La Covid-19 en 2020 a bien fait diminuer l'équipe (décès, maladie...). Nous sommes encore dix personnes et nous continuons à nous retrouver

tous les mercredis après-midi pour jouer à divers jeux et faire un goûter.

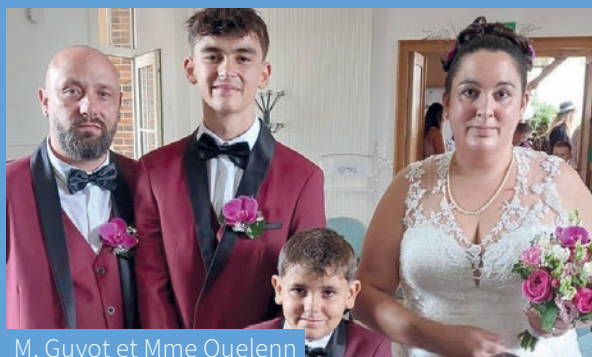
Nous participons au Hameau des Fées lors de la journée à thèmes et des lotos pour passer un bon moment. Venez vite nous rejoindre ! Bonne année à tous ! ■



ÉTAT CIVIL



M. Henri et Mme Mathez



M. Guyot et Mme Quelenn



M. Lopez Hernandez et Mme Legendre

MARIAGE • ILS SE SONT DIT « OUI »

M. HENRI Lionel
et Mme MATHEZ Adeline
le 08 juillet 2023

M. GUYOT Dany
et Mme QUELENN Elia
le 26 août 2023

M. LOPEZ HERNANDEZ Juan
et Mme LEGENDRE Christine
le 4 novembre 2023



NAISSANCE • ILS SONT LES BIENVENUS

BRAULT Antoine, Laurent, Denis
né le 10 septembre 2023

LE GLORION Alba, Florence, Nicole
née le 1^{er} octobre 2023

CARPI-GENET Jules, Eric, Dominique
né le 4 octobre 2023

URVOAS BENARD Pia, Alba
née le 14 octobre 2023

LAURENT NOUAT Camélia
née le 9 novembre 2023

VALLÉE Mattéo, Anthony, Antonin
né le 10 novembre 2023

AIT SOUMANE Adem
né le 21 décembre 2023

VACHER TERRAMORSI Loan
né le 24 décembre 2023



DÉCÈS • ILS NOUS ONT QUITTÉS...

CASTELAS Gérard
décédé le 12 septembre 2023

MINGUET Simone
décédée le 6 octobre 2023

GAUTHIER Bernard
décédé le 23 octobre 2023

CHAGUE Pierrette
épouse Manuel décédée le 7 novembre 2023

VALLÉE Robert
décédé le 9 novembre 2023

POISSONNET Jeanine
épouse Hermeline décédée le 21 décembre 2023

DÉCÈS HORS COMMUNE (transcriptions)

PERRAULT Jean-Claude
décédé le 2 septembre 2023

DAUPHIN Jack
décédé le 3 septembre 2023

GONZALEZ ALMON Benjamin
décédé le 27 septembre 2023

LELIÈVRE Martine
épouse Joseph décédée le 5 octobre 2023

TAVARD Maurice
décédé le 16 octobre 2023

INFOS PRATIQUES

Prochainement
dans votre
commune !

COLLECTE

Prochainement, la collecte des emballages ménagers et des papiers évolue !

Un bac à couvercle jaune vous sera fourni et le ramassage se fera en porte-à-porte.

L'information complète et détaillée sur les modalités de remise de bac et de la nouvelle collecte vous sera communiquée au printemps 2024.



COMMUNE PROPRE !

Des sacs à déjections canines sont disponibles gratuitement à la mairie.

Pour éviter un accident et pour la convivialité, merci de tenir les chiens en laisse. Tous les propriétaires sont concernés par le risque de morsure, même par un chien réputé gentil.



CHATS ERRANTS

Si vous souhaitez passer à l'action et participer à la protection des chats errants, suivez le guide !



Ne les nourrissez pas !

Il est interdit de nourrir un chat par l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) ou encore par des arrêtés pris par votre municipalité !

Nourrir les chats errants participe à leur prolifération et favorise leur implantation à long terme dans votre quartier. Vous pouvez cependant leur laisser une coupelle d'eau fraîche, notamment en cas de fortes chaleurs.

Un seul mot d'ordre : stérilisation

La stérilisation est la seule solution pour éviter la prolifération des maladies, des nuisances, des déchets ou des odeurs.

À savoir

Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivants en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10, préalablement à leur relâche dans ces mêmes lieux. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association.



RAPPEL SECOURS 

Pompiers : 18

Appel d'urgence européen : 112

SAMU : 15

Sans-abris : 115

Gendarmerie : 02 37 91 27 10
ou 17



MAIRIE

 **02 37 31 68 48**

contact@nogent-le-phaye.com

Du lundi au jeudi
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h30.

Le vendredi
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h.



LA POSTE LEVÉE DU COURRIER

Place de la Croix de Fer
du lundi au samedi à 7h30

Place Armand May
du lundi au vendredi à 15h
et samedi à 7h30

Bois-Paris près de la jardinerie
du lundi au samedi à 15h

Rue de la République
à Villiers-le-Bois
du lundi au vendredi à 9h
et le samedi à 7h30

DATES OUVERTURE 2024 DÉCHETTERIE COMMUNALE

Mars : samedi 2 mars

Avril : samedi 6 avril

Mai : samedi 4 et 18 mai

Juin : samedi 1^{er} et 15 juin

Juillet : samedi 6 et 20 juillet

Septembre :
samedi 7 et 21 septembre

Octobre :
samedi 5 et 19 octobre

Novembre :
samedi 9 novembre

Décembre :
samedi 7 décembre

N° UTILES

Paroisse Saint-Pierre,
Saint-Paul
Paroisse de l'Épiphanie
Abbé - Nicolas Boucée
02 37 25 70 54

Mme Lagneau
02 37 31 62 53

Eau et Assainissement - CmEau
02 34 43 90 22

Électricité – Synelva
02 37 91 80 20

Gaz / GRDF Dépannage
09 69 36 35 34

Guichet unique
à Chartres
02 37 23 40 00

La Tanière Zoo-refuge
02 37 88 36 74

PÔLE SANTÉ / MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Pharmacie du Pôle santé
02 37 31 65 99

Docteur Quadrelli
02 52 52 00 44

Docteur Derdouch
02 52 52 00 46

Remplacement temporaire
du Docteur Denis
02 52 52 00 49

Cabinet dentaire
de Dr Marie-Pierre Briquet
et Dr Emmanuelle Paillusson
02 37 90 15 08

Infirmières Caulier & Vivien
02 36 67 26 29

Pédicure-podologue
Marie-Hélène Depont
06 82 25 32 75

Cabinet sage-femme
Charlaine Huber
07 87 15 56 01

Ostéopathe
Florina Jezequel
06 75 82 93 84

Orthophoniste
Laura Damevin
06 69 10 56 86

Psychologues
Patricia Kergoulay
06 77 05 43 49
Ghislain Lechat
06 12 81 50 60
Gaël Bigot
06 59 85 56 82

LES FOUTEURS DE JOIE

nos courses folles

Samedi 6 avril - 20h30

Salle Culturelle de Nogent-le-Phaye



BILLETTERIE EN LIGNE

sur www.nogent-le-phaye.com/salle-culturelle/programmation ou en scannant ce QR-Code

